

SPI
Syndicat des producteurs indépendants

Scam
Société civile des auteurs multimédia

Communiqué

Paris, le 23 août 1999

Nouvelle attaque contre la création

Le gouvernement prépare (ou s'apprête à annoncer) une réforme du COSIP (Compte de Soutien à l'Industrie de Programmes). Cette réforme, préparée sans concertation avec l'ensemble des professionnels, ouvrira le COSIP aux jeux et émissions de variétés.

Les producteurs du SPI et les auteurs de la Scam jugent cette réforme inacceptable et scandaleuse. Le COSIP a été institué pour soutenir la production d'œuvres audiovisuelles, son extension aux jeux et variétés amputera la création.

En effet, demain, les émissions de plateaux, de jeux ou de variétés seront considérées comme des œuvres audiovisuelles au même titre que les documentaires et fictions. Les chaînes de télévision pourront alors les inclure dans les quotas d'œuvres qu'elles sont obligées de diffuser.

Ces émissions, financées par la publicité et les ventes à l'étranger, répondent à la volonté des annonceurs. Elles n'ont pas besoin du soutien de l'Etat. Elles existent déjà sans son aide et existeront tant que les diffuseurs en auront besoin.

D'un côté, le gouvernement défend la création contre les dangers de l'AMI (Accord Multilatéral sur l'Investissement), de l'autre il l'assassine par une mesure aussi stupide que irresponsable. Les négociateurs du GATT ou de l'AMI n'auraient pas fait mieux.

En conséquence, le SPI et la Scam dénoncent cette réforme et demandent au gouvernement de retirer ce projet (ou ce décret) aux conséquences désastreuses pour la création et notre industrie de programmes.

Information presse
Scam – Stéphane Joseph : 06 03 70 02 19
SPI – Diane de Saint-Mathieu